

SEUL LE LIVRE D'ESTHER (et les 5 livres de la Torah) SUBSISTERA AUX TEMPS MESSIANIQUES (Séminaire d'été à Jérusalem 2025-5785)

En apparence, l'histoire d'Esther ressemble à un conte oriental extravagant, plein de rebondissements. Hadassa, petite orpheline juive en diaspora, devient la reine Esther de l'immense empire perse, suite à la répudiation de la reine Vashti pour insoumission à l'ordre du roi Assuérus, son époux. Forte de son autorité politique, Esther réussit habilement à sauver son peuple du décret d'extermination du cruel Aman en intervenant au risque de sa vie, auprès du roi. Or, derrière ce récit apparemment romanesque, le livre soulève des questions théologique et spirituelle profondes, et aborde des thèmes identitaires importants d'une brûlante actualité.

1. Dieu est-il absent ou caché dans la Méguila d'Esther ?
2. Pourquoi seul le livre d'Esther subsistera aux temps messianiques ?
3. Comment vivre en exil : s'assimiler ou rester fidèle aux valeurs de la Torah ?
4. Actualité du Livre d'Esther

• Arrière plan historico-politique du livre d'Esther.

L'histoire d'Esther se déroule à Suse (siège du pouvoir royal de l'empire perse fondé par Cyrus le Grand - 550), pendant l'exil à Babylone, au début de la monarchie d'Israël. En -537, quelque 52 ans après la destruction du Temple par Nabuchodonosor (-586), Cyrus le Grand, monarque païen tolérant, en autorisa sa reconstruction malgré l'hostilité des nations païennes et permit aux déportés de retourner en Judée, comme l'avait prédit Isaïe « *Ainsi parle l'Eternel à son oint, à Cyrus...C'est en faveur de Mon serviteur Jacob, d'Israël Mon élu...Il rebâtera Ma ville, renverra libres Mes exilés* (Is 45, Esd 1, 2-4). Quarante deux mille Juifs retournèrent en Judée ; plusieurs millions habitués à l'exil, restèrent en Babylonie.

Avant l'exil, Jérémie avait annoncé, au nom de Yahvé, la destruction de Juda et sa réhabilitation : « *Tout ce pays sera réduit en ruine et désolation, et ces nations seront asservies au roi de Babylone pendant soixante dix ans* (Jr 25, 11 & 2 Ch 17-21). Puis « *Quand Babylone sera, au terme des soixante-dix ans pleinement révolus, Je prendrai soin de vous et J'accomplirai en votre faveur Ma bienveillante promesse de vous ramener en ces lieux. Car je connais les projets que j'ai formés sur vous... projets de paix et non de malheur, afin de vous donner un avenir* (Jr 29, 10-11) ». Cet oracle de rédemption future était suspendu comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête des rois qui, craignant la restauration de l'Etat juif, redoutaient le terme de ces 70 ans.

Balthasar (fils de Nabuchodonosor) crut que les soixante-dix ans prophétisés par Jérémie coïncidaient avec la première année du règne de Cyrus ; Assuérus crut qu'ils coïncidaient avec la 3ème année de son règne. Tous deux en conclurent à l'abandon du peuple juif par le Dieu d'Israël, et organisèrent des festins orgiaques pour fêter l'évènement avec la vaisselle du Temple !

L'histoire d'Esther se situe à cette époque, vers la fin de l'Exil à Babylone, « au temps d'Assuérus ». Dix festins structurent le récit. Ils servent à la fois de cadre politique, de satire du pouvoir (1,3-4), de lieu de manigances où sont décidés les décrets diaboliques d'extermination des Juifs (3,15), élaborés des stratagèmes pour les sauver (5,8), retournés les situations (7,1).

Le livre s'ouvre par un premier festin extravagant de 180 jours organisé par Assuérus pour tous les Grands du royaume (1), un deuxième de sept jours pour la population (1,5). Il s'achève par un petit festin annuel imposée par Mardochée où il faut boire jusqu'à devenir incapable de distinguer le bénit du maudit (9). Une promesse de bonheur clôt le Livre : "*Mardochée rechercha le bien de son peuple et parla pour le bonheur de toute sa race*" (10:3).

• Personnages principaux du livre dans l'ordre d'entrée en scène :

- Le roi Assuérus (Xerxès 1er), successeur de Cyrus le Grand (1)
- Vashti, de descendance royale (*malka*) : fille de Balthasar et petite fille de Nabuchodonosor (1, 9)
- Mardochée, fils de Yair, fils de Semei, fils de Kich, originaire de Judée, de la tribu de Benjamin (2,5)
- Hadassa/Esther, fille d'Abihaïl, descendante du roi Saül (2,9)
- Aman, l'Agaguite, petit fils d'Esau (3) ; Zerech, épouse d'Aman (6)

I) - Dieu est-il absent ou caché dans la Méguila d'Esther (TM) ?

L'Eternel est le grand absent de la Méguila - seul livre du Tanakh où le nom de Dieu n'apparaît pas. Esther et Mardochée n'en parlent pas, ne l'invoquent pas, ne font aucune référence à la Torah. Dieu est-il présent ou caché ? La raison souvent invoquée pour justifier la face cachée de Dieu (Hester Panim) est celle d'un châtement faisant suite à l'infidélité du peuple « *Ce sont vos fautes qui ont creusé un abîme entre vous et votre Dieu. Vos péchés ont fait qu'il vous cache sa face et refuse de vous entendre (Is 59,2)* » et/ou au péché d'idolâtrie « *Je persisterai, moi, à dérober ma face, à cause du grave méfait qu'il aura commis en se tournant vers des dieux étrangers (Dt 31,18)* ».

Déceler la présence divine derrière les événements est difficile car il s'agit toujours d'interprétation *a posteriori* - raison pour laquelle Pascal conteste les apologistes qui cherchent à démontrer la présence de Dieu entre les lignes, alors que Dieu s'est voulu caché « *Vous êtes vraiment un Dieu caché, le Dieu d'Israël sauveur (Is 45)* ». Le Dieu caché est dans la logique de la foi qui porte sur ce qu'on ne voit pas, il n'est ni une preuve, ni un argument apologétique, c'est un principe explicatif : on « n'entend rien » sans lui¹.

L'absence du *nom* de Dieu ne signifie pas absence de Dieu. Dieu se cache comme il l'a dit Lui-même (Dt), mais Il se dévoile peu à peu « *Cherchez Yahvé pendant qu'Il se laisse trouver (Is 55, 6)* ». Sa présence est perceptible aux yeux du croyant qui, à la lumière de sa foi, discerne la providence divine derrière certains événements. Plusieurs péripéties en effet révèlent sa mystérieuse présence derrière des soit-disant « coïncidences fortuites » :

- L'accession au trône de l'empire perse d'Hadassa, belle jeune fille Juive (2,17)
- Mardochée entend « par hasard » le complot des deux eunuques contre le roi (2,21-22).
- Jour de l'expiration de l'édit de condamnation des Juifs, au mois d'Eloul (3,7)
- Lecture « par hasard » d'un passage du livre des annales lors d'une nuit d'insomnie du roi grâce auquel il se souvient ne pas avoir récompensé Mardochée qui lui avait sauvé la vie (6,1-2))
- L'arrivée d'Aman « par hasard » à ce moment précis pour demander au roi la tête de Mardochée (6,4)
- Aman qui a programmé l'exécution du peuple juif « par tirage au sort », « périt par hasard » (7:10) au bois de la potence qu'il a fait ériger pour pendre Mardochée (5,14).

Tous ces renversements de fortune, apparemment dus à l'imprévisibilité du hasard (mikré : pouvant être ou ne pas être) révèlent l'action de Dieu, et sa providence à travers les événements : « *Le sort est jeté ... mais de Yahvé dépend toute décision (Pr 16, 33)* ». Il ne sert à rien de jeter les dés, car même si le résultat semble déterminé par le hasard, c'est toujours en définitive l'Eternel qui dirige les événements - comme le suggèrent les paroles sibyllines de Mardochée quand il dit à Esther : « *Si tu t'obstines à te taire à l'heure où nous sommes, salut et délivrance surgiront pour les Juifs d'autre part, tandis que toi et la maison de ton père, vous périrez. Qui sait si ce n'est pas pour une occasion pareille (réparer la faute de Saül) que tu es parvenue à la royauté ?* » (4.14) ».

Tel est, pour le Rav Yehia Bencheitrit, le message principal de la Méguila d'Esther : l'imprévisibilité des événements qui dément le principe de causalité : « Le revirement subit dans l'intrigue (la peripeteia d'Aristote), est dans le livre d'Esther une véritable, quoique implicite, leçon de théologie. De fait, le récit est entièrement construit autour du caractère imprévisible de l'histoire humaine, de telle sorte qu'est démenti le principe déterministe selon lequel les mêmes causes produisent les mêmes effets, et que la Loi perse est inviolable. Bien plutôt, il faut envisager l'éventualité (est-ce la foi ?) d'un salut "venant d'ailleurs" [mi-maqom-aher] (Esther 4 : 14) »

Pour le Rav Marc-Alain Ouaknin, la grande leçon de théologie de la Méguila, c'est son intemporalité malgré l'absence du nom de Dieu. Selon lui, c'est une erreur de vouloir réintroduire le nom de Dieu dans la Méguila comme le font certains mystiques qui cherchent à trouver le tétragramme en filigrane (cf. Rabbi Itsak Louiria). En quoi un texte où Dieu est présent est-il plus édifiant qu'un texte où il est absent ? Au contraire, soutient-il pertinemment « le texte a plus de force avec une absence réelle du nom de Dieu. Son absence rend l'homme responsable de ses actes, le met face à ses responsabilités ... Dans la Méguila, Dieu n'est pas seulement caché, il est littéralement absent, comme il est absent dans la réalité du monde dans lequel nous vivons... »

¹ Pascal, Lettre à Melle de Roanne du 29 octobre 1656

Ainsi, quand à la fin du livre, les Juifs massacrent leurs ennemis, on ne peut pas imputer ces massacres 'au nom de Dieu'. De même dans notre société laïque sans foi ni loi, on ne peut rendre Dieu responsable de la violence ».² Le fait que « seul le livre d'Esther subsistera aux Temps Messianiques » prouve sa très grande valeur malgré l'absence du nom de D.ieu.

II - Pourquoi seule la Méguila d'Esther subsistera aux temps messianiques ?

a) - Les Méguiloth de Mardochée et d'Esther

Pourim signifie « les sorts » en référence à la date d'exécution de tous les Juifs du Royaume d'Assuérus, choisie « au hasard par tirage au sort (3,7) ». Pourim, c'est la fête du hasard et de la providence divine. À l'origine, il y avait deux conceptions différentes de la façon de la célébrer, instaurées par Mardochée et Esther.

- La lettre de Mardochée :

9, 20-23 : « *Mardochée mit par écrit ces événements (du 13 Adar) et expédia des lettres à tous les Juifs, proches ou éloignés, dans toutes les provinces du roi Assurés, leur enjoignant de s'engager à observer, année par année, le quatorzième jour du mois Adar et le quinzième jour - c'est les jours où les Juifs avaient obtenu la rémission de leurs ennemis et le mois où leur tristesse s'était changée en joie et leur deuil en fête - à en faire des jours de festin et de réjouissances et une occasion d'envoyer des présents l'un à l'autre et des dons aux pauvres. Les Juifs érigèrent en coutume ce qu'ils avaient commencé à faire et ce que Mardochée leur avait commandé par écrit* ».

- La lettre d'Esther :

9, 29-32 : « *Puis la reine Esther, fille d'Abihaïl, et le Juif Mardochée écrivirent de nouveau, usant de toute leur autorité pour donner force de loi à cette seconde missive de Pourim. Et on expédia les lettres à tous les Juifs dans les 127 provinces de l'empire d'Assuérus, comme un message de paix et de vérité, à l'effet d'instituer ces jours de Pourim à leur date, comme le Juif Mardochée et la reine Esther les avaient acceptés pour leur compte et le compte de leurs descendants, en ce qui concerne les jeûnes et les supplications y afférentes. L'ordre d'Esther fortifia ces règles relatives à Pourim ; et il fut consigné dans le Livre.* »

Les Pourims envisagés respectivement par Mardochée et Esther reflètent leurs rôles respectifs dans les événements de l'époque, et leur différente conception dans la manière de célébrer Pourim :

Mordekhaï incarne le pouvoir religieux et/ou politique ? Dans sa lettre envoyée à tous les Juifs des provinces d'Assuérus, il officialise ce que les Juifs avaient fait spontanément les 13 et 14 Adar - (13 Adar, les Juifs se sont rassemblés pour combattre leurs ennemis ; le 14 Adar, ils se sont reposés (9) - Il institue en commandement les jours des 14 et 15 Adar : jours de leur délivrance, et enjoint tous les Juifs de les observer, année par année, d'en faire des jours de fête (Yom Tov) d'envoyer des cadeaux, et de faire des dons aux pauvres.

La reine Esther, fille d'Abihaïl, incarne le pouvoir politique. Avec le Juif Mardochée, elle co-écrit une seconde missive qu'elle envoie à tous les Juifs des 127 provinces du royaume perse dont elle est Reine - ce qui lui donne un statut universel. De plus, en qualifiant sa lettre de « message de paix et de vérité », elle donne un sens éthique à la fête de Pourim qui transcende la souffrance de l'exil. Enfin, en fortifiant de son autorité les règles instituées par Mardochée, Esther en fait plus qu'un devoir moral à observer ; elle donne aux jours de fête des 14 et 15 Adar, un sens ontologique.

Contrairement à Mardochée qui a une vision historique du temps, lié à un événement particulier (la délivrance du peuple Juif), Esther a une vision ontologique (Kabbalistique) du temps : chaque jour a son potentiel spirituel indépendamment de la date de l'évènement ; elle est dans le présent continu. Par ailleurs, contrairement à Mardochée pour qui la paix est la conséquence de la vérité, pour Esther la vérité est la conséquence de la paix. C'est dans un climat fraternel de confiance, d'authenticité des rapports humains que peut émerger la vérité, et non dans l'affrontement pour imposer sa propre vérité « A chacun sa vérité »

Dans la Torah, la paix est la valeur suprême « *Soyez les disciples d'Aaron, poursuivez la Paix* ». Paix est le nom de D.ieu « *Gédéon bâtit là (Madân) un autel à Yahvé, qu'il appela Yahvé-Paix (Jg 6,24)* ».

² Marc-Alain Ouaknin, Dieu, le hasard et l'oiseau

Au sens biblique, Shalom est plus qu'une absence de conflit, c'est une valeur éthique : « Shalom » dérive de la racine « shin-lamed-mem » qui signifie la plénitude, l'harmonie, l'équilibre - fruits de la bénédiction de Dieu « *Le Seigneur bénit son peuple par la paix* (Ps 29). Pour que cette Paix soit effective, qu'elle puisse régner dans le monde, Dieu lui a donné le Shabbat.

b) - Pourquoi quatre mitsvot pour commémorer le miracle de Pourim ?

Alors qu'une seule mitsva est imposée à Hannouka pour commémorer le miracle de la fiole d'huile, pourquoi quatre mitsvot pour commémorer le miracle de Pourim ?

- Trois mitsvot instaurées par Mardochee (envoi de cadeaux, dons aux pauvres, Yom Tov)
- Une mitsva instituée par Esther : lecture publique de la Méguila (précédée d'un jour de jeûne), le 14 Adar pour les habitants des villes ouvertes, le 15 Adar pour ceux des villes fortifiées à l'époque de Josué

Selon Rabbi Meïr, la Méguila doit être lue en entier, tandis que pour Rabbi Yehouda, elle peut être commencée à l'arrivée de Mordekhaï (2,5) ou, selon Rabbi Yosse, à celle de Haman (3,1). Finalement, c'est l'opinion de Rabbi Meïr qui a prévalu. Quoi qu'il en soit de ces divergences, tout Juif (de naissance ou converti) est assujéti à la lecture de la Méguila en entier. Aucun juif n'en est exempté. De plus, Rabbi Yousha et Bar Kappara la rendent obligatoire pour les femmes car c'est grâce à une femme que le miracle est arrivé. On ne dit pas le Halel à Pourim car on est dans le temps douloureux de l'Exil (Rabbi Yits'haq), parce que la lecture de la Méguila est elle-même une louange à Dieu (Rav Na'hman).

Dans son commentaire de la Méguila, le Gaon de Vilna explique que l'objectif des quatre mitsvot est d'annuler le décret d'Aman ordonnant de « *détruire, exterminer et anéantir tous les Juifs, jeunes et vieux, enfants et femmes, en un seul jour, à savoir le treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar et de faire main basse sur leur butin* (3, 13) »

- Détruire (Léhachmid) se réfère à la destruction spirituelle, relative à la Néchama (l'âme).
- Tuer (Laharog) : il s'agit de les tuer physiquement et de mettre fin à leur Néfech (force vitale).
- Eradiquer (Léabed), il s'agit d'effacer toute trace de leur existence physique sous toutes ses formes.
- Piller leurs biens (Ouchlalam Lavozy) : devenant propriété collective, leurs noms disparaîtraient complètement, ils ne seraient plus ainsi « les anciens propriétaires des biens ».

Ces quatre modes de destruction correspondent aux quatre composantes de l'essence de l'homme : son âme, sa force vitale, son corps et ses biens.

c) Pourquoi le rouleau d'Esther subsistera ad vitam aeternam ?

Selon Maïmonide « *Tous les livres des prophètes et toutes les Hagiographies seront abolis au temps du Messie, à l'exception du Rouleau d'Esther, qui subsistera comme les cinq livres du Pentateuque et les lois de la Torah orale qui ne seront jamais abolies* (TJ, Loi 18) ». Pour Rabbi Elazar, Kippour ne sera pas non plus aboli car c'est la fête annuelle des expiations (Midrash Mishle sur les Proverbes).

Or, la Torah interdit d'ajouter d'une nouvelle mitsva aux 613 : « *Toutes les paroles que je vous ordonne d'observer et de mettre en pratique, vous n'y ajouterez rien et n'en retrancherez rien* (Dt 4, 2 & 13,1) ». Un événement historique ne peut pas faire l'objet d'une nouvelle mitsva, et une mitsva, même caduque, ne peut être retirée. La Torah écrite - révélation de la transcendance - est définitivement fermée.

Au terme de vives controverses, les Hakhamim finirent par accepter d'inscrire la mitsva de Pourim dans les Ketouvim³, sur le fondement d'un midrash d'Exode 17,14 : Yahvé dit à Moïse « *Ecris cela dans un livre pour en garder le souvenir, et déclare à Josué que j'effacerai la mémoire d'Amalek de dessous les cieux* » (Traité Méguila du TB). Ainsi, le Livre de Pourim a pu entrer dans le Canon biblique.

1) La Méguila subsistera éternellement car, selon les Sages, c'est la reine Esther qui, forte de son autorité politique, a donné force de loi aux règles de Pourim, préconisé qu'elle soit consignée dans le Livre, et institué la commémoration mémorielle du miracle de Pourim - pas seulement l'événement historique du salut des Juifs : « présent, passé, futur se rejoignent ». Comme l'écrit Abraham Heschel⁴ « *La tradition juive ne nous donne pas de concept d'éternité, mais elle nous dit comment, à l'intérieur même du temps, acquérir l'expérience de l'éternité et de la vie éternelle...* ». Ainsi, pour que le souvenir des jours de Pourim ne soient pas « effacés du milieu des Juifs, ni leur souvenir disparaître de leur postérité », les Juifs ont la Mitsva de lire la Méguila en parallèle à celle de l'étude de la Torah ».

³ Commandement ordonné par la Tradition, intermédiaire entre les mitsvot de la Torah écrite et les mitsvot rabbiniques

⁴ Les Bâtisseurs du temps

2) La Méguila subsistera éternellement, car c'est un texte contre la loi profane (le dat). Pour sauver son peuple, Esther a pris de grands risques au péril de sa vie. Au mépris de la loi perse, elle a fait irruption chez le roi sans invitation « revêtue de ses atours de reine » (telle une prophétesse habitée de l'Esprit - TJ Mégila 15a), pour lui demander le don de sa vie, implorer le salut de son peuple (7,3), et le supplier d'annuler le décret d'extermination des Juifs promulgué par Aman : « *Comment (Eikha) pourrais-je être témoin de la calamité qui atteindrait mon peuple, et comment pourrais-je être témoin de la ruine de ma race ?* » (8,6) ».

Pour les Geonim de Vilna et de Rogatchov, l'histoire d'Esther fait écho à l'histoire de Juda (Gn 42-43)). Tous deux ont mis leur vie en danger. Juda (fils de Jacob et Léa) pour sauver Benjamin (fils de Jacob et Rachel) s'est porté garant de son frère auprès de son père, si Jacob consentait à laisser partir Benjamin, en Egypte : « *Que le Dieu tout puissant vous fasse trouver grâce devant cet homme, et qu'il laisse revenir avec vous votre autre frère et Benjamin ! Et moi si je dois être privé de mes enfants, que j'en sois privé !* » (Gn 43,14) »

Esther, pour sauver son peuple a transgressé la loi perse : « *Va rassembler tous les Juifs présents à Suse, et jeûnez à mon intention...moi aussi avec mes suivantes, je jeûnerai de la même façon. Et puis je me présenterai au roi, bien que ce ne soit pas le règlement, et si je dois périr je périrai* » (4, 16) ». Grâce à son courage et à la solidarité du peuple Juif, Aman l'Amalécite (petit fils d'Esau, descendant du roi Agag) et sa famille, ont été exterminés.

Esther et Mardochee - de la Tribu de Juda et lignée de Benjamin (2,5) - descendants du roi Saül, ont ainsi réparé 4 générations plus tard, la faute de leur ancêtre qui a failli dans la guerre d'extermination contre Amalek dont le Seigneur l'avait chargé « *Frappe Amalek et anéantis tout ce qui est à lui, qu'il n'obtienne pas de merci. Fais tout périr, hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et brebis, chameaux et ânes* » (1Sm 15,3).

Ainsi, par pure bonté (hessed), Juda et Esther ont réparé la faute de leurs ancêtres : Juda a réparé le conflit familial entre les enfants de Léa et de Rachel ; Esther, le conflit national entre les tribus de Juda et de Benjamin.

3) Enfin, la Méguila d'Esther subsistera *ad vitam aeternam* car elle célèbre les valeurs universelles éthiques de la Torah qui transcendent les particularismes ethniques, géographiques, et de genres. Les femmes : vertueuse (Vashti), courageuse (Esther), cruelle (Zerech), y jouent des rôles de 1er plan. Elles mènent l'action, renversent les situations, font avancer le dénouement. Pour toutes ces raisons, la Méguila d'Esther subsistera *ad vitam aeternam* avec les cinq livres de la Torah.

III) - Comment vivre en exil : s'assimiler ou rester fidèles à ses valeurs ?

Rédigé quelque cinq siècles avant l'ère chrétienne, le livre d'Esther n'en reste pas moins d'une brûlante actualité. L'esprit d'Amalek, à l'origine de toutes les formes d'antisémitisme, agit toujours, encore et partout. Selon les époques, il prend des formes différentes mais jamais il ne disparaîtra, comme l'a prophétisé Moïse : « *Il y aura guerre de l'Eternel contre Amalek de génération en génération* » (Ex 17,16).

Dans la Bible, Amalek apparaît cinq fois (Gn 36,12 ; Exode 17 : 8-16 ; Nb 24,20 ; Dt 25, 17-18 ; 1 Sm 15) Il est réapparu une dernière fois dans le livre d'Esther. Pourim représente un nouvel épisode de la guerre permanente entre Israël et Amalek. Le génocide programmé par Aman, résurgence d'Amalek, s'inscrit dans la longue histoire de guerre, de déportations, de haine du peuple Juif « sorte de pandémie antisémite (Cardinal Jean Vingt-Trois) » qui a atteint son paroxysme lors de la Shoah.

Dans son livre « Eclats de nuit » le Rav Tzadok Hacohen de Lublin distingue deux sortes de Mal : un Mal réparable (luxure, paresse, violence...) et un Mal absolu lié à Amalek radicalement irréparable, dont on ne peut qu'effacer la mémoire « *Lorsque l'Éternel ton Dieu, après t'avoir délivré de tous les ennemis qui t'entourent, t'accordera du repos dans le pays que l'Éternel [...] te donne en héritage et en propriété, tu effaceras la mémoire d'Amalek de dessous les cieux : ne l'oublie point* » (Dt 25,19) ». Or, éradiquer « l'Amalek du Livre d'Esther » est particulièrement difficile car Aman « semble bon »

Pour obtenir l'autorisation d'anéantir tous les Juifs - (au motif que le Juif Mardochee a blessé son orgueil en refusant de se prosterner devant lui, malgré le décret du roi⁵) - Aman présente son projet d'extermination à Assuérus, comme un bienfait social dans l'intérêt de son empire « *Il est une nation répandue disséminée parmi toutes les autres nations de ton royaume ; ces gens là ont des lois qui diffèrent de celles de toute autre nation ; quant aux lois du roi, ils ne les respectent pas* (3, 8) »

Quant à sa femme Zerech, c'est au nom de la puissance de la race Juive qu'Aman doit se prosterner devant Mardochee « *S'il est de la race des Juifs, ce Mardochee devant qui tu as commencé à tomber, tu ne pourras l'emporter sur lui, au contraire tu t'écrouleras entièrement* (6,13) ». Après la pendaison d'Aman « *Un grand nombre parmi les gens du pays se firent Juifs, tant la crainte des Juifs s'était emparée d'eux* (8) »

Aman et Zerech ne font que reprendre les stéréotypes classiques des antisémites (peuple éparpillé, irrespectueux des lois et coutumes des pays d'accueil, peuple dominateur...). Mais ce qu'ils ignoraient c'est que le nom de naissance de la reine Esther (> hébreu = qui est caché), était "Hadassa" (> hébreu = myrte) - plante réputée pour être particulièrement résistante, à tel point qu'elle est devenue un symbole de l'indestructibilité d'Israël.

Comment le peuple Juif peut-il vivre en exil sans trahir les valeurs de la Torah, comment peut-il durer avec des lois et coutumes différentes de celles des autres nations ? Doit-il s'adapter au pays d'accueil ou garder son particularisme ?

Pour Léon Poliakov⁶ le peuple juif n'a devant lui qu'un choix cornélien terrible entre deux solutions « *Soit* il veut s'assurer une existence paisible, une existence sans hostilité, sans crise, sans persécution, sans agression. Il peut alors abandonner son identité particulière. S'il disparaît en tant que juif, il ne sera plus la cible des ennemis des Juifs ... *Soit*, son identité compte pour lui. Il n'est pas prêt à renoncer à ce qu'il est fondamentalement. Il veut garder son identité...Il lui faut alors accepter qu'un certain degré de haine continuera à survivre... ». Pour Poliakov, l'origine de l'hostilité de beaucoup envers le peuple Juif, est sa personnalité essentiellement religieuse : « *Peuple élu de Dieu, il a reçu la Terre, la Torah, les alliances, les prophètes* ».

IV - Actualité du livre d'Esther

Au fil des siècles, l'Amalek biblique, devient le symbole du mal absolu, le paradigme de la haine irrationnelle, récurrente. Les Sages d'Israël avaient prévenu : "*De tous les temps, à toutes les époques, il nous faudra discerner QUI est Haman. Quel est l'ennemi qui veut nous détruire* ».

Pour Jacob Gordin⁷ « Amalek s'est incarné à nouveau au 20ème siècle à travers les nazis qui ont repris le combat éternel d'Amalek contre Israël - combat qui poursuit l'antique résistance d'Israël contre l'abîme du Mal incarné par Esaü, et se tient de génération en génération entre Israël et ceux qui veulent sa destruction. Derrière Aman et Mardochee, derrière le combat de la tribu de Benjamin contre « l'abîme du Mal », c'est la résurgence d'Amalek dans la figure d'Hitler qui est visée ».

Dans les années 1970, il s'est incarné dans les milieux universitaires en Faurisson, chef de file des négationnistes pour lesquels les chambres à gaz n'ont jamais existé et le génocide des Juifs un mythe. En 2000, Yasser Arafat à sa suite, soutiendra que « Jérusalem n'a jamais été juive, et que le Temple n'a jamais existé » !

Plus récemment, il est réapparu en Alain Badiou, Professeur de Philosophie à Normale Sup. pour qui le nom « Juif » est une création politique des nazis, sans aucun référent préexistant⁸ ». Eric Marty déplore que ce thuriféraire de toutes les tyrannies marxistes, auteur d'un livre à succès « *Eloge de l'amour* » ! n'ait pas lu la guerre des Juifs Contre Apion qui lui aurait évité de soutenir une telle ânerie, ni le magnifique éloge du peuple juif de Jean Jacques Rousseau par lequel je conclurai :

⁵ Ananias, Azarias et Misaël refusèrent de se prosterner devant une statue, par fidélité à Loi mosaïque (Ex 20,3)

⁶ Histoire de l'antisémitisme

⁷ Jacob Gordin, « Pourim, la fête de l'exil » (1946) p. 198ss

⁸ Circonstances, 3, portée du mot « Juif » » (Edt. Lignes)

« Un spectacle étonnant et vraiment unique est de voir un peuple expatrié, n'ayant plus ni lieu, ni terre depuis près de deux mille ans ... un peuple épars, dispersé sur la terre, asservi, persécuté, méprisé de toutes les nations, conserver pourtant ses coutumes, ses lois, ses mœurs, son amour patriotique... Les Juifs nous donnent cet étonnant spectacle - alors que les lois de Solon, de Numa, de Lycurgue sont mortes - celles de Moïse, bien plus antiques vivent toujours... Les Juifs se mêlent chez tous les peuples et ne s'y confondent jamais ; ils n'ont plus de chefs et sont toujours un peuple, ils n'ont plus de patrie et sont toujours citoyens »⁹

Catherine MIARA

⁹ J.J. Rousseau, Fragments politiques « Des Juifs » O.C., vol. III La Pléiade, p. 499